

Acquérir la maîtrise des problèmes juridiques et pratiques du droit du travail et de la paie.

**ITEM 1 : Connaître les bases du droit social**

**ITEM 2 : Savoir comment faire un contrat de travail**

**ITEM 3 : Connaître les mesures emploi-formation**

**ITEM 4 : Que faut-il faire en cas de rupture du contrat de travail**

**ITEM 5 : Savoir calculer la paie et connaître les aides à l'embauche**

**ITEM 6 : Comment réaliser un bon traitement de la paie**

Public ou prérequis

*Ce stage s'adresse à des personnes travaillant dans un service ressources humaines ou financier*

Activités principales

*Le stage est basé sur un travail de fond illustré par des exemples et des cas concrets vous permettant d'acquérir par le pratique les aspects juridiques inhérents à la paie.*

**Les bases du droit social**

Droit du travail approfondi, droit civil et droit social, droit social communautaire  
Droit de la sécurité et de l'aide sociales

**Le contrat de travail**

Les règles générales applicables au contrat de travail  
Le déroulement du contrat de travail dans le temps  
Le calcul des congés payés, les jours fériés

Les différentes formes de contrat de travail

**Les mesures emploi-formation**

La suspension du contrat de travail : la maternité, la maladie, l'accident...

**La rupture du contrat de travail**

Le préavis, les documents à remettre au salarié  
Le licenciement : divers types de licenciement (individuel et économique).  
Le solde de tout compte dans chacun des cas

**Le calcul de la paie et les aides à l'embauche**

Calcul de la paye, le calcul du salaire brut, le calcul du salaire imposable : temps partiel, heures supplémentaires, repos compensateur.  
La CSG, tranches et plafonds, les cumuls, primes et retenues  
Le S.M.I.C, les éléments du salaire, règles de paiement du salaire, la mensualisation.  
La déclaration URSSAFF, la déclaration ASSEDIC, la déclaration à l'AIMT  
Les caisses de retraite complémentaires (employés et cadres)  
Le mode de calcul des cotisations, les délais de déclaration

Les avantages en nature

**Le traitement de la paie**

Le journal de paie, le livre de paie  
Les virements, les chèques  
La déclaration de fin d'année  
La DADS

D  
E  
L  
P  
H  
E  
S

**Ce programme est personnalisable et adaptable en fonction de vos besoins.**

Tél. 04 94 16 90 70 [www.delphes-france.net](http://www.delphes-france.net) Fax. 04 94 16 90 77